

L'Inspecteur d'Académie,  
Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques  
Monsieur Alain MURSCHEL

à

Mesdames et Messieurs  
les Inspecteur(trice)s d'Académie – Directeur(trice)s  
Académique des Services de l'Éducation Nationale  
de l'académie d'Orléans-Tours,  
les Chefs d'établissements,  
les professeur(e)s d'arts plastiques,

Orléans, le 20 août 2018.

Rectorat

Inspecteur d'Académie  
Inspection  
Pédagogique Régionale  
d'Arts Plastiques

Dossier suivi par  
Alain Murschel  
IA-IPR d'arts plastiques

Tél. 06 79 55 42 25  
Fax 02 38 79 45 87  
alain.murschel  
@ac-orleans-tours.fr

Rectorat d'Orléans-Tours  
21, rue Saint Etienne  
45043 Orléans cedex 01

**Objet : Dispositif « A pied d'œuvre – Biennale d'Arts plastiques, 2017-2019 ».**

A l'aube de cette rentrée scolaire 2018-2019, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le dispositif soutenu par le Rectorat et la DAAC : « **A pied d'œuvre – Biennale d'arts plastiques 2017-2019** » de l'académie d'Orléans-Tours.

Tous les deux ans, les professeurs d'arts plastiques et des écoles sont sollicités à travailler autour d'une incitation, cette année : « **MATIERE(S) à sensations** », à dessein d'apporter réponses et propositions (dans le respect des programmes en vigueur) dans l'expectative qu'ils participent à cette biennale en exposant les productions plastiques des écoliers, collégiens et lycéens sujets à un enseignement obligatoire des arts plastiques.

**Trois possibilités vous sont proposées pour vous associer à la biennale :**

**1. Les professeurs peuvent se regrouper et exposer collectivement en un lieu défini** (exemple dans une médiathèque, une structure culturelle, un lycée,...). C'est ce qui s'est fait jusqu'ici.

**2. Partager et exposer une ou quelques images de leur exposition via la mini-galerie virtuelle « Biennale d'arts plastiques, aperçu »** qui sera activée sur le site disciplinaire académique. Adresse d'envoi : [gilles.lebeau@ac-orleans-tours.fr](mailto:gilles.lebeau@ac-orleans-tours.fr)

**3. Exposer au sein de l'établissement.** Ainsi, éloigné géographiquement ou excentré d'une grande ville, ils pourront apporter leur contribution en créant l'événement sur une journée (porte ouverte ?), une semaine, un mois. Dans ce cas, il convient d'en préciser les dates afin de paraître sur **la programmation officielle** qui sera déposée (et réactualisée mensuellement) sur le site disciplinaire académique, sur lequel des préconisations et d'autres précisions et éléments de cadrage sont disponibles ; notamment le souhait de **développer les mini-galeries** au sein des établissements à travers cette biennale : [http://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/arts\\_plastiques/a\\_pied\\_doeuvre\\_biennale/2017\\_2019\\_matiere\\_s\\_a\\_sensations/](http://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/arts_plastiques/a_pied_doeuvre_biennale/2017_2019_matiere_s_a_sensations/)

Sans caractère obligatoire, voyez à travers cette biennale une volonté fédératrice et une opportunité pour venir alimenter les actions menées au sein du cycle 3, servir le PEAC des élèves, être support éventuel d'un E.P.I. ou de la soutenance orale du DNB, contribuer à la liaison/au continuum école-collège-lycée, encourager la collaboration avec d'autres disciplines et valoriser l'enseignement des arts plastiques, le travail artistique des élèves, riche dans sa diversité : *une matière ouverte à toutes les sensations.*

Je vous remercie de votre collaboration et, par cette même occasion, permettez-moi de vous souhaiter, Mesdames, Messieurs, une bonne rentrée et année scolaire des plus fructueuses et des plus épanouissantes, avec mes courtoises salutations.

Alain MURSCHEL,  
Inspecteur d'Académie -  
Inspecteur pédagogique régional  
d'arts plastiques  
d'Orléans-Tours.

